



LE RUBAN DE BOIS

ANNONAY

Coeur historique de la ville
à deux pas de l'église
Notre-Dame.

2
0
1
7

CONTEXTE DU PROJET :

Le projet s'intègre dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) signé en 2012 par la ville d'Annonay. L'objectif de ce projet est d'embellir le quartier par la rénovation du bâti et l'embellissement des espaces publics afin de redonner l'envie de s'y installer.

La place poterne a été retenue pour une opération de requalification totale. Il s'agissait d'une jolie place de quartier hélas devenue un canisite. Les habitants ne la fréquentaient plus.

MÉTHODE :

L'opération a commencé par des ateliers de co-construction avec les habitants. Sans aucune consigne, les habitants étaient invités à rédiger leurs souhaits pour cet endroit sur des post-it, puis progressivement un projet a été imaginé. Les associations ont pris très à cœur la concertation et ont fait des propositions à la municipalité.

De ces réunions est sortie l'idée d'un ruban de bois qui arperterait la place tel un lien entre les différents usages et niveaux de la place.

Les habitants ont demandé à garder les arbres. La difficulté était que le terrain était à deux niveaux. La terre battue, surtout parsemée de déjections canines a été décapée, puis remplacée par du béton sablé incrusté de petites étoiles. Le long des façades, le cheminement piéton a été repris en PMR. Il était essentiel de limiter les risques au maximum. Hélas, le budget s'est trouvé gonflé par la nécessité de reconstruire le mur de soubassement en pierres. Il a été reconstruit à l'identique en pierres. L'essentiel des travaux a été mené en régie par les services techniques.

RÉSULTATS :

Le ruban de bois sert de bancs, de tables, d'accoudoirs. La place accueille à nouveau des manifestations dont la fête de la musique.

L'appropriation par les habitants a été assez longue. Les associations ayant participé au projet ont été les premières à l'utiliser.

POINTS DE VIGILANCE :

Durant la phase de concertation, la commune s'est faite accompagnée d'un maître d'oeuvre spécialisé dans la concertation.

La municipalité veille à ce que les manifestations qui font l'objet de déambulation passent systématiquement par la place poterne.

Au quotidien, la ville doit lutter contre le stationnement anarchique et réfléchir à une réorganisation du stationnement. Il a été convenu avec les associations de quartier de mettre en place des panneaux d'information indiquant qu'à partir de janvier le stationnement anarchique serait verbalisé par une amende de 135,00€.



